



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 29-26

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : 7

Absent : 1

Absent excusé : 1

Absents excusés représentés : 2

Votants : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstention : 0

REÇU LE :

25 JUIN 2026

SGCD FOIX

Date de convocation du Conseil : 16 juin 2026

Présents : Geneviève ALBOUY, Éric AUTHIÉ, Pierre-Antoine CLANET, Sébastien MOUNIÉ, Stéphanie SAINT LÉGER, Denis SALLES, Julie SALLES,

Absents excusés : Olivier LAFITTE, pouvoir donné à Stéphanie SAINT LÉGER ; Marion FIANCETTE, pouvoir donné à Julie SALLES, Lionel VERGNEGREGRE,

Absente : Pascale SOQUET

Secrétaire de séance : Pierre-Antoine CLANET

Objet : Plan de financement pour la cristallisation et valorisation du château de Montségur et demande d'aide au financement auprès de la Région Occitanie pour 2026 (tranche 1) et 2027 (tranche 2).

L'an **DEUX MILLE VINGT SIX**, le dimanche 21 juin, à 9h le conseil municipal de la commune de **MONTSEGUR** dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien MOUNIÉ, Maire de Montségur.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal :

Lors du comité de pilotage des financeurs qui s'est tenu le 17 juin 2026 à la Préfecture de Foix en présence de :

- Madame Emilie BARROMES, sous-préfète,
- Madame Laurie GORRIA, secrétaire générale,
- Monsieur Sébastien MOUNIÉ, Maire de Montségur et Vice-président de la Communauté de Communes du Pays d'Olmes,
- Monsieur Estève CROS, représentant le service culture de la Région Occitanie,
- Madame Catherine SAINT-MARTIN, représentante du Département de l'Ariège,
- Monsieur Benoît COMBES, représentant la Communauté de Communes du Pays d'Olmes,

et en visio de :

- Monsieur Fabien FOU DRAL, représentant la DRAC,
- Madame la représentante de la DREAL,
- Madame Juliette LARNAUDIE, représentante de la Fondation du Patrimoine,
- Et de Monsieur Simon PETOT-BOTTIN, architecte du Patrimoine,

Il a été annoncé par la Région, service culture, qu'elle s'engageait à financer à hauteur de 60 000 euros par an les travaux de cristallisation et de valorisation du château sur la ligne budgétaire dédiée à la restauration du patrimoine.

Afin de sécuriser le financement et conformément aux engagements initiaux de la Région, il a été convenu que des aides complémentaires soient demandées auprès de la Région pour arriver à hauteur des montants annoncés initialement, soit 300 000 euros maximum répartis sur environ 100 000 euros par an, réaffirmant ainsi l'engagement de la Région Occitanie sur un projet majeur qu'elle a référencé parmi ses 41 grands sites Occitanie Sud de France comme en témoigne le courrier d'engagement en annexe 1.

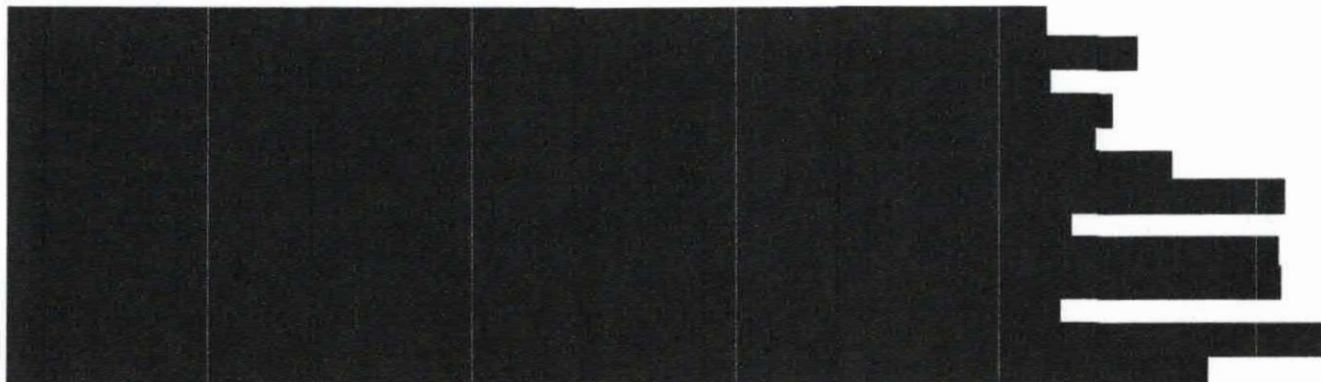


ANNEXE 1

Confirmation de l'engagement de la Région Occitanie / Château de Montségur

CHIBLI Kamal

vendredi 19 juin 2026 à 10:02



Madame, Monsieur,

Suite à la réunion du comité des financeurs qui a lieu ce matin, je tiens à vous réaffirmer l'engagement indéfectible de la Région Occitanie concernant le château de Montségur et ce, dès le commencement du projet, comme en témoigne les financements déjà accordés.

Comme je l'avais déjà indiqué lors du précédent comité des financeurs, je vous confirme l'engagement de 300 000€ sur 3 années maximum concernant les travaux de sécurisation à venir qui confirme notre volonté politique en faveur du développement touristique du château de Montségur, véritable emblème pour le département de l'Ariège, et pour la Région, qui l'a référencé parmi ses 41 Grands Sites Occitanie Sud de France.

Bien cordialement,



Kamel CHIBLI

Vice-Président délégué à l'Education, à l'Orientation, à la Jeunesse et aux Sports



www.laregion.fr



Commune de Montségur

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

CHARGE Monsieur le Maire d'accomplir toutes les démarches nécessaires à la bonne exécution de la présente en lien avec la Communauté de Communes du Pays d'Olmes pour l'instruction de dossiers de demandes d'aide au financement auprès de la Région Occitanie pour :

- la tranche 1 de 2026 à hauteur de 115 000 euros ;
- la tranche 2 de 2027 à hauteur de 115 000 euros ;

ADOpte la décomposition de demande d'aide de financement en annexe 2 de cette délibération :

Fait à Montségur, le 21 juin 2026,

Pour extrait conforme,

Ainsi fait et délibéré à Montségur les jour, mois, an, susdits.

Le Maire,
Sébastien MOUNIÉ



REÇU LE :
25 JUIN 2026
SGCD FOIX

Sécurisation et valorisation du site - Château de Montségur

Montant HT	TRANCHE 1 FERME 3						TOTAL Calculé sur la Valorisation		
	2026		2027		2028				
	Tranche 1		Tranche 2		Tranche 3				
	1/ MOU = AI 5 (jusqu'à AI 1) + Vrai MOU 1 (AGN de la Tranche 1) 2/ Tranche = LOI 1 (Tranche 1) + LOI 4 (Hors tranche 1 total)		1/ MOU = Vrai MOU 1 (AGN de la Tranche 2) 2/ Tranche = LOI 1 (Tranche 2) + 1,13 x 1,14 x 1,15 x 1,16 de la Tranche 3 + LOI 2 (Tranche 2) + LOI 3 (Totalité) + LOI 4 (position)		1/ MOU = Vrai MOU 1 (AGN de la Tranche 3) 2/ Tranche = LOI 1 (Tranche 3) + 1,15 x 1,20 x 1,21 (Tranche 3 et Tranche 4)				
Montant Tranche (I.T.)	959 557 €		709 353 €		859 234 €		2 528 143 €		
	Lote Architectural 808 559,04 €	Lote Paysagers 57 190,51 €	Lote Architectural 552 596 €	Lote Paysagers 152 755,27 €	Lote Architectural 859 234,32 €	Lote Paysagers 0,00 €			
Montant Honoraires (I.T.)	263 161,48 €		43 469,39 €		31 962,12 €		377 712,85 €		
	Lote Architectural 158 527,15 €	Lote Paysagers 48 324,30 €	Lote Architectural 27 328,24 €	Lote Paysagers 16 124,11 €	Lote Architectural 21 065,12 €	Lote Paysagers 0,00 €			
Total Tranche et Honoraires (I.T.)	959 078,33 €		779 821,35 €		891 076,44 €		2 928 568,43 €		
	Lote Architectural 758 432,22 €	Lote Paysagers 122 524,81 €	Lote Architectural 579 921,57 €	Lote Paysagers 198 920,28 €	Lote Architectural 891 076,44 €	Lote Paysagers 0,00 €			
Prix de financement	Région Occitanie 2026	115 930,93 €	12,33%	Région Occitanie 2027	115 930,93 €	14,77%	Région Occitanie 2028	89 689,06 €	10,92%
	Etat - DRU C 2026	60 490,00 €	7,90%	Etat - DRU C 2027	140 000,00 €	24,11%	Etat - DRU C 2028	140 000,00 €	24,25%
	Etat - DRU C 2026	140 000,00 €	18,71%						
	Etat - DETR 2026	30 960,00 €	4,10%	Etat - DETR 2027	286 676,33 €	45,80%	Etat - DETR 2028	286 266,77 €	41,49%
	Etat - DETR 2026	307 476,56 €	37,66%	Département 2026	117 626,64 €	15,10%	Département 2026	104 343,58 €	15,10%
	Département 2026	135 221,75 €	15,10%	Département 2027	9 586,88 €	1,23%	Département 2027	30 364,18 €	6,00%
	Commune 2026	16 070,24 €	1,95%	Commune 2026			Commune 2026		
Total		329 343,83 €	35,30%	Total	770 321,85 €	89,89%	Total	281 646,94 €	35,32%

REÇU LE :
25 JUIN 2026
SGCD FOIX